

Plan d'action pour le milieu marin Manche - mer du Nord
Objectifs environnementaux DCSMM
Document de travail - Avril 2012

OE généraux

OE particuliers

DESCRIPTEUR 1 : Diversité biologique

Maintien de la biodiversité et des milieux marins

<p>Protéger et sauvegarder les habitats et espèces ayant un rôle clé dans l'écosystème</p>	<p>Préserver et maintenir les habitats et espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les populations d'espèces cibles de mammifères et reptiles marins - les populations d'espèces cibles d'oiseaux marins - les populations d'espèces cibles de poissons - les habitats remarquables de la sous-région marine (SRM) - le phytobenthos - ...
<p>Protéger les espèces et habitats rares ou menacés</p>	<p>Préserver et maintenir les habitats et espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les populations d'espèces cibles de mammifères et reptiles marins - les populations d'espèces cibles d'oiseaux marins - les populations d'espèces cibles de poissons - les habitats remarquables de la SRM - le phytobenthos - ...
<p>Maintenir les habitats et espèces d'intérêt communautaire en bon état de conservation</p>	<p>Créer des AMP dans les eaux sous juridiction</p>
	<p>Développer un réseau cohérent d'AMP OSPAR</p>
	<p>Développer le réseau Natura 2000 en mer</p>
<p>Gérer les habitats et espèces dans un espace donné</p>	<p>Développer le réseau Natura 2000 en mer</p>
	<p>Créer des parcs naturels marins</p>
<p>Préserver les habitats communs de l'ensemble de la SRM</p>	<p>Planifier les activités sur l'ensemble de la SRM</p>

DESCRIPTEUR 2 : Espèces non indigènes

Préservation des espèces autochtones et des habitats associés

<p>Limiter les vecteurs d'introduction de nouvelles espèces non-indigènes</p>	<p>Gérer les eaux de ballast</p>
	<p>Gérer les salissures sur les coques des navires</p>
	<p>Réglementer et contrôler l'introduction de nouvelles espèces élevées</p>
	<p>Réglementer l'importation d'espèce aquacoles déjà introduites</p>
<p>Limiter la dissémination des espèces non indigènes dans le milieu</p>	<p>Gérer les salissures sur les coques des navires</p>
	<p>Réglementer et contrôler l'introduction de nouvelles espèces élevées</p>
	<p>Réglementer les transferts d'espèces aquacoles</p>
<p>Réduire les impacts des espèces non-indigènes</p>	<p>Mettre en place un dispositif de veille et d'information sur les espèces introduites, naturalisées et invasives</p>
	<p>Soutenir et encourager les projets de récolte durable de la crépidule</p>
<p>Restaurer les habitats impactés</p>	<p>Restaurer les fonds meubles dégradés par la crépidule</p>

Plan d'action pour le milieu marin Manche - mer du Nord
Objectifs environnementaux DCSMM
Document de travail - Avril 2012

OE généraux

OE particuliers

DESCRIPTEUR 3 : Espèces exploitées

Préservation de la bonne santé des stocks des espèces exploitées et des habitats associés

Maintenir les stocks en bon état	Selon les espèces et l'état des stocks :
	- atteindre le rendement maximum durable (RMD)
	- réduire temporairement et/ou spatialement l'effort de pêche
	- encadrer la pêche de loisir
	- favoriser l'utilisation d'engins de pêche plus sélectifs
	- limiter les rejets
	- réduire l'eutrophisation
	- réduire la concentration en substances dangereuses (SD) dans le milieu
Limiter la dégradation des stocks en mauvais état en vue de l'atteinte du bon état	Selon les espèces et l'état des stocks :
	- atteindre le RMD
	- réduire temporairement et/ou spatialement l'effort de pêche
	- encadrer la pêche de loisir
	- favoriser l'utilisation d'engins de pêche plus sélectifs
	- limiter les rejets
	- réduire l'eutrophisation
	- réduire la concentration en SD dans le milieu
Reconstituer les stocks des espèces en très mauvais état en vue de l'atteinte du bon état	Selon les espèces et l'état des stocks :
	- atteindre le RMD
	- réduire temporairement et/ou spatialement l'effort de pêche
	- encadrer la pêche de loisir
	- favoriser l'utilisation d'engins de pêche plus sélectifs
	- limiter les rejets
	- réduire l'eutrophisation
	- réduire la concentration en SD dans le milieu
Préserver les habitats fonctionnels des espèces pêchées, voire les restaurer	Protéger et gérer les habitats fonctionnels (frayères, nurseries)
Maintenir ou reconquérir un bon état du milieu propice au développement des espèces élevées	Selon les problèmes rencontrés :
	- réduire l'eutrophisation
	- réduire la concentration en substances dangereuses dans le milieu
	- réduire la concentration en agents pathogènes
	- réduire l'impact des espèces non indigènes invasives

DESCRIPTEUR 4 : Réseau trophique

Maintien du bon fonctionnement du réseau trophique

Préserver la structure générale du réseau trophique (conserver les proportions des différents compartiments clés du réseau trophique et des flux d'énergie)	Limiter les perturbations de la production primaire
	Préserver les maillons de la chaîne alimentaire : espèces fourrages, benthos, filtreurs
	Préserver les régulateurs de la chaîne trophique (top prédateurs)
Préserver les espèces de toutes modifications physiques et physiologiques dues à l'exposition à des substances dangereuses	Limiter les perturbations de la production primaire
	Préserver les maillons de la chaîne alimentaire : espèces fourrages, benthos, filtreurs
	Préserver les régulateurs de la chaîne trophique (top prédateurs)

Plan d'action pour le milieu marin Manche - mer du Nord
Objectifs environnementaux DCSMM
Document de travail - Avril 2012

OE généraux

OE particuliers

DESCRIPTEUR 5 : Eutrophisation

Préservation des milieux et de leurs fonctionnalités en réduisant le phénomène d'eutrophisation

Maintenir les zones non impactées par l'eutrophisation	
Poursuivre la réduction des pollutions ponctuelles	Adapter les rejets des collectivités, des industries et des élevages aux objectifs fixés sur le milieu récepteur
	Limiter l'utilisation de fertilisants dans les zones dites « vulnérables »
	Gérer les sols et les espaces agricoles pour réduire les risques de transfert (ruissellement, érosion...)
Renforcer la réduction des pollutions diffuses par la limitation des apports excessifs en nutriments et par une meilleure gestion des sols agricoles	Limiter les émissions d'azote (Nox) dues à l'agriculture, aux industries et surtout aux processus de combustion du trafic maritime
Réduire significativement l'eutrophisation des eaux côtières et marines où un impact avéré est identifié	Renforcer la réduction des apports de nitrates sur les zones d'eutrophisation avérées (en vue de contribuer à l'atteinte des objectifs OSPAR)
	Protéger les zones à usage des conséquences de l'eutrophisation
Restaurer les habitats impactés par l'eutrophisation	Préconiser des mesures douces de ramassage des algues vertes échouées
	Protéger et restaurer l'habitat spécifique « laisse de mer » sur la zone d'estran et les espèces d'herbiers longévives impactées par une réduction de la pénétration de la lumière

DESCRIPTEUR 6 : Intégrité des fonds marins

Préservation de l'intégrité des fonds marins et de la fonctionnalité des écosystèmes associés

Préserver les habitats benthiques, notamment ceux ayant un rôle clef dans l'écosystème	Protéger et gérer les habitats fonctionnels (frayères, nurseries)
	Protéger et gérer les habitats particuliers (notamment les bancs de maërl)
Limiter la dégradation ou la modification des habitats en agissant sur les différentes sources de pression Préserver les habitats benthiques, notamment ceux ayant un rôle clef dans l'écosystème	Planifier et gérer durablement les activités : - promouvoir des méthodes d'exploitation durable du milieu marin (intensité d'exploitation, engins d'exploitation) - planifier spatialement les activités
	Mieux évaluer l'impact des activités sur les fonds et les écosystèmes marins
Restaurer, dans la mesure du possible, les habitats particuliers dégradés	

DESCRIPTEUR 7 : Conditions hydrologiques

Maintien des conditions hydrologiques favorables aux écosystèmes marins

Maintenir les zones non impactées	Limiter les sources de pression qui créent une modification de la courantologie : - favoriser les techniques de gestion durable du trait de côte - prendre en compte les processus hydrologiques dans tous les projets d'aménagement off shore
	Mieux évaluer l'impact des modifications hydrologiques sur l'écosystème marin
Limiter l'extension des zones impactées par une modification permanente des conditions hydrographiques	Limiter les sources de pression qui créent une modification de la courantologie : - favoriser les techniques de gestion durable du trait de côte - prendre en compte les processus hydrologiques dans tous les projets d'aménagement off shore
	Mieux évaluer l'impact des modifications hydrologiques sur l'écosystème marin

Plan d'action pour le milieu marin Manche - mer du Nord
Objectifs environnementaux DCSMM
Document de travail - Avril 2012

OE généraux

OE particuliers

DESCRIPTEUR 8 : Contaminants dans le milieu

Préservation des milieux marins de toute pollution de contaminants

Préserver les écosystèmes peu ou pas touchés par les substances dangereuses	
Réduire ou supprimer à la source les rejets en substances dangereuses, en privilégiant les actions préventives	Adopter les mesures administratives ad hoc et mettre en œuvre la réduction à la source des substances dangereuses
&	Renforcer les actions palliatives de réduction des rejets (dragage/clapage, ruissellement urbain...)
Limiter ou supprimer certains rejets directs en mer	Réduire les émissions atmosphériques de substances dangereuses
	Renforcer les mesures de contrôle du transport maritime afin d'enrayer la diffusion des contaminants lors d'accidents en mer ou de rejets illicites
Restaurer les écosystèmes impactés suite à une pollution accidentelle, à des rejets illicites ou à l'exploitation d'un site	Prendre des mesures de dépollution, restauration des habitats pollués et espèces impactées par les substances dangereuses : compartiment benthique, mammifères marins, oiseaux marins, poissons
&	
Limiter l'impact biologique et chimique (ou le risque significatif) des contaminants sur la biodiversité marine et les écosystèmes marins	Réduire les taux de substances dangereuses dans le milieu tels qu'ils n'affectent pas les fonctions vitales des organismes marins (reproduction, alimentation, navigation, communication...)

DESCRIPTEUR 9 : Contaminants dans les produits consommés

Préservation des produits de la mer de toute contamination dangereuse pour l'homme

Améliorer la qualité chimique et microbiologique des eaux de la sous-région marine	Limiter les rejets urbains de proximité (stations d'épuration, réseaux d'assainissement, eaux pluviales contaminées, dysfonctionnement d'ouvrages)
	Limiter les rejets diffus d'origine domestique (assainissement non-collectif) ou agricole (élevage)
Renforcer la réduction des sources de contamination microbienne	Limiter les rejets diffus d'origine domestique (ANC) ou agricole (élevage)
	Via D8
Limiter l'impact (ou le risque significatif) des contaminants sur les usages de la mer ou de la santé humaine	Prendre des mesures de dépollution, restauration des zones d'usage polluées et espèces à vocation alimentaire impactées par les substances dangereuses
	Prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout dépassement de seuils réglementaires pour les métaux (Cd, Pb) et autres paramètres (Benzo(a)pyrène, PCB DL) dans les poissons, crustacés, mollusques
	Limiter les maladies infectieuses en renforçant les mesures réglementaires existantes concernant l'importation d'animaux vivants pour l'aquaculture ou le repeuplement et le mouvement d'espèces sauvages
	Maintenir et/ou améliorer la qualité sanitaire des eaux conchylicoles

DESCRIPTEUR 10 : Déchets marins

Préservation des espèces et des milieux de la présence de déchets

Réduire à la source les quantités de déchets en mer et sur le littoral	Limiter les quantités de déchets arrivant par les fleuves
	Gérer les anciennes décharges localisées le long du littoral
	Limiter la production des déchets par les activités s'exerçant en mer
Réduire significativement la quantité de déchets en présence sur le fond, en surface et sur le littoral dans les zones de forte accumulation	Collecter les déchets en mer et sur le littoral via un ramassage respectueux de l'environnement
Réduire les impacts des déchets sur les espèces et les habitats	Collecter les déchets en mer et sur le littoral via un ramassage respectueux de l'environnement

**Plan d'action pour le milieu marin Manche - mer du Nord
Objectifs environnementaux DCSMM
Document de travail - Avril 2012**

OE généraux

OE particuliers

DESCRIPTEUR 11 : Introduction d'énergie

Préservation des espèces des nuisances sonores

<p>Préserver les capacités de détection et de communication acoustique des espèces</p> <p align="center">&</p> <p>Préserver les habitats fonctionnels de toutes perturbations sonores</p> <p align="center">&</p> <p>Maintenir le taux de surmortalité dû aux émissions impulsives à un niveau non significatif</p>	Encourager l'utilisation de techniques/engins pour les travaux maritimes les moins génératrices de nuisances sonores
	Interdire les travaux maritimes les plus bruyants lors des périodes de reproduction des espèces les plus sensibles
	Adopter des seuils pour limiter les émissions anthropiques dotées de certaines caractéristiques acoustiques
	Mettre en place des protocoles d'éloignement des espèces sensibles des zones de travaux ou d'opérations bruyantes